

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

Ministère de
l'Environnement
et de la Transition Écologique



Intitulé du projet:
Projet de Gestion Rationnelle des
Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire, "Phase II
- Objectif 2028 de la convention de Stockholm".

SAP ID 230231 / GEFSEC ID: 11420

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET INTERNATIONAL D'EXPERTISE EN MATIERE DE
GESTION RATIONNELLE DES POLYCHLOROBIPHÉNYLES
(PCB) EN CÔTE D'IVOIRE

Octobre 2026

I. CONTEXTE

Le projet de "Gestion rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire, phase II-objectif 2028 de la Convention de Stockholm" s'inscrit dans un contexte général international marqué par l'adoption par la communauté internationale en mai 2001 de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POP). Ce traité international légalement contraignant, entré en vigueur en mai 2004, a été ratifié par la Côte d'Ivoire.

Les POPs sont des substances chimiques organiques toxiques qui, une fois émises dans l'environnement, peuvent s'accumuler dans les tissus humains, végétaux ou animaux sur de très longues périodes et se déplacer sur de longues distances par l'intermédiaire de l'air en s'adsorbant sur les poussières, ou entraînés par l'eau, ainsi qu'à travers la chaîne alimentaire, et se répandent plus loin de là où ils sont produits ou utilisés. Ils représentent donc un danger pour l'homme et l'environnement, car ils sont notamment susceptibles de provoquer des cancers et de perturber les systèmes endocriniens et reproductifs.

Pour respecter ses engagements au titre de cette convention, en conformité avec l'article 7 de ladite convention, la Côte d'Ivoire a élaboré et actualisé en 2016 son Plan National de Mise en œuvre (PNM) contenant, entre autres, des actions prioritaires pour la diminution des PCB à travers une gestion respectueuse de l'Environnement. C'est à ce titre que la Côte d'Ivoire a bénéficié du projet FEM 8 portant sur l'objet de la présente étude financée par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM).

L'objectif du projet est d'apporter un appui à la Côte d'Ivoire pour entreprendre des activités habilitantes pour réduire, voire éliminer les PCB dans les matrices environnementales (air, eau, sol) en vue, de leur préservation.

Le projet est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et exécuté par le ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE). Il vise à garantir la gestion écologiquement rationnelle de 1000 tonnes d'équipements et de déchets contaminés par des PCB d'ici 2028 à savoir et de façon non exhaustive les transformateurs, les condensateurs, les équipements électriques anciens, les huiles diélectriques, les équipements hors service, les équipements contaminés et les déchets et matériaux susceptibles d'être contaminés.

Ce projet qui est à sa phase de démarrage, s'articule autour de quatre composantes majeures que sont :

- La mise à jour du cadre réglementaire et institutionnel suivie de la sensibilisation, en vue de faciliter l'intégration des PCB dans la législation environnementale ivoirienne (responsabilité élargie du producteur-détenteur, classement des déchets contenant des PCB, normes de rejets dans l'atmosphère et l'eau, seuils dans les aliments, notamment l'eau potable, etc).

- L'inventaire des PCB dans les secteurs public, para public, privé et dans les matrices environnementales ;
- L'élimination des huiles et carcasses contaminés et la décontamination des transformateurs récupérables en vue de la réutilisation du cuivre et de l'acier, qui contribueront à réduire le coût de gestion ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs pour une gestion rationnelle des PCB en Côte d'Ivoire portant sur entre autres :
 - ✓ la maîtrise de la chaîne des valeurs de gestion des PCB ;
 - ✓ l'analyse des coûts de leur élimination ;
 - ✓ l'analyses des coûts liés aux impacts sur la santé et l'environnement ;
 - ✓ l'impact économique suite à la morbidité de la population ;
 - ✓ l'analyse des coûts cachés liés à la potabilisation de l'eau ;
 - ✓ etc,

Toutefois, en raison des complexités liées aux PCB et à la chaîne des valeurs de l'électricité en Côte d'Ivoire, les activités de gestion rationnelle de ces substances se heurtent à de nombreux obstacles. Certains de ces obstacles sont liés d'une part aux politiques, à la réglementation (y compris les normes), à l'absence de sanctions ou d'incitations financières, au manque de cohérence et de plan intégré de gestion des PCB et d'autre part, aux limitations techniques en termes de mise en conformité, d'échantillonnage et d'inventaire des PCB. Le déficit de connaissances en matière de spécification technique et de procédure d'acquisition pour la mise à niveau des sites de stockages temporaires et des sites de stockage définitifs en matière d'élimination des PCB constituent également un obstacle pour la bonne gestion des PCB en Côte d'Ivoire. L'élaboration d'un plan de gestion des PCB structuré visant à relever ces défis est au cœur des objectifs poursuivis par le projet, en ce qu'il guidera le déploiement efficace des activités du projet.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

L'objectif de cette mission est d'élaborer le plan de gestion des PCB en Côte d'Ivoire, qui fournira un cadre structuré, pratique et opérationnel pour l'élimination des PCB dans le pays à l'horizon 2028. Ce plan visera également à fournir les lignes directrices pratiques pour la mise en conformité avec la réglementation sur les PCB, les spécifications techniques et les procédures d'acquisition pour la mise à niveau du centre de stockage définitif des PCB en vue de leur élimination, concevoir les modules de formation explicite et pratique sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB à l'attention des experts nationaux et donner des orientations sur l'intégration des aspects genre dans la mise en œuvre du plan.

2.2. Objectifs spécifiques

Le Cabinet de consultant doit :

- i. Identifier les obstacles à l'élimination des PCB dans le pays, notamment les défis juridiques et institutionnels, techniques, financiers, ainsi que les opportunités associées ;
- ii. Proposer un Plan de Gestion des PCB en Côte d'Ivoire incluant la gestion en cours d'utilisation, l'analyse, le démantèlement, le transport, le stockage, l'élimination/valorisation ;
- iii. Analyser les compétences et capacités techniques locales pour une mise en œuvre réussie du plan de gestion des PCB ;
- iv. Assurer l'alignement du Plan de Gestion des PCB avec les meilleures pratiques internationales (un benchmarking avec des pays qui ont réussi à éliminer efficacement les PCB sur leur territoire) ;
- v. Recommander les mesures pratiques de mise en œuvre du Plan sur le terrain, incluant la conception des modules de formation des experts nationaux, la fourniture des messages clés pour la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation du public sur le terrain et les aspects économiques ;
- vi. Faciliter les formations des experts nationaux, l'atelier de validation du Plan de Gestion des PCB et toutes autres activités liées à l'examen et à l'adoption dudit Plan.

III. LES TACHES DU CABINET DE CONSULTANT

La mission comprendra les activités suivantes :

Tâche 1 : Notes d'orientation en appui à la révision du cadre réglementaire et institutionnel et sur les procédures d'inventaires des PCB en Côte d'Ivoire

Le Cabinet de consultant procédera à l'élaboration de deux (02) notes d'orientation :

- une première note d'orientation en appui aux études juridiques réalisées dans le cadre de la révision et de la mise à jour du cadre réglementaire et institutionnel en matière de gestion des PCB ;
- une deuxième note d'orientation pour la mise en place du dispositif national de l'inventaire des PCB en Côte d'Ivoire

La première note d'orientation passera en revue le cadre réglementaire et normatif à analyser le long du cycle de vie des appareils contenant des PCB purs ou contaminés. Ce cycle de vie va de l'utilisation jusqu'au démantèlement et l'élimination.

La seconde note contribuera à faciliter le déploiement de la phase de l'inventaire des PCB sur le terrain en Côte d'Ivoire. Elle contribuera également à améliorer la fiabilité des données d'inventaire des PCB en cohérence avec les obligations internationales.

.

3.1. Tâche 2 : Plan de gestion des PCB en Côte d'Ivoire

Le Cabinet de consultant élaborera le Plan de gestion des PCB en Côte d'Ivoire. Ce Plan comportera une démarche claire et des indicateurs mesurables sur une période de cinq (5) ans. Cette période fera l'objet de confirmation par le Comité National des experts PCB mis en place dans le cadre du projet. L'examen de cette période se fera en tenant compte de l'horizon temporel du démantèlement qui interviendra en 2028, la disponibilité des financements nécessaires pour l'élimination. Le Plan de Gestion des PCB inclura également une cartographie claire des parties prenantes, précisant les responsabilités au niveau central de l'Etat et dans chacune des dix (10) capitales régionales d'intervention du projet en plus d'Abidjan à savoir Bouaké, Daloa, Yamoussoukro, Korhogo, Abengourou, Dabou, Man, Gagnoa, San Pedro et Soubré où toutes autres zones où les PCB sont inventoriés. Le plan recommandera une organisation institutionnelle efficace autour des activités d'inventaire des PCB. Le plan intégrera également une évaluation des besoins en renforcement de capacités des acteurs nationaux afin d'orienter un mécanisme de formation robuste pour assurer une mise en œuvre efficace. Le plan de gestion des PCB s'attaquera aux barrières identifiées dans le cadre diagnostic notamment les limitations techniques en termes de mise en conformité, d'échantillonnage et d'inventaire des PCB, de spécification technique et de procédure d'acquisition pour la mise à niveau des sites de stockages temporaires et des sites de stockage définitifs pour l'élimination des PCB. Le Plan fournira des orientations sur le suivi environnemental nécessaire après le stockage.

Les orientations du Cabinet de consultant sont particulièrement attendues pendant la phase pilote visant à tester la mise en œuvre du Plan de gestion des PCB sur le terrain. Cette phase test se fera à travers le déploiement des activités du guide pour l'inventaire, l'analyse, l'étiquetage, le transport et le stockage des équipements à PCB vers les sites temporaires et définitifs pour leur élimination.

3.2. Tâche 3 : Formation des parties prenantes

Le Cabinet de consultant, sur la base des analyses des compétences des acteurs nationaux à tous les maillons de la chaîne de gestion des PCB, assurera la conception de module de formation explicite et pratique sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB à l'intention des experts nationaux, la douane, les sociétés d'électricité, de maintenance, de télécommunications, des barrages hydro-électriques, etc). et toutes les autres parties prenantes. Le consultant sera sollicité pour la diffusion des modules clés du volet renforcement des capacités des acteurs nationaux.

3.3. Tâche 4 : Cadre de suivi et d'évaluation (S&E)

Le consultant proposera un cadre de suivi et d'évaluation pour assurer le suivi du plan des gestion des PCB au niveau national.

IV. LIVRABLES

- D1-Rapport de démarrage (Méthodologie détaillée, plan de travail et calendrier).
- D2-Deux (2) notes d'orientation à savoir i) une note d'orientation en appui aux études juridiques réalisées (Renforcement des capacités des acteurs nationaux afin de leur permettre d'appliquer les exigences réglementaires relatives aux PCB, depuis l'identification des équipements jusqu'à leur élimination ou décontamination dans des conditions écologiquement rationnelle) et ii) une note sur les procédures d'inventaire national des PCB.
- D3-Plan de Gestion des PCB (Document de planification pour l'élimination des PCB comprenant des recommandations concrètes, des options opérationnelles de déploiement sur terrain, des mesures de renforcement des capacités, des lignes directrices pour réaliser l'inventaire des PCB et des spécifications techniques le stockage etc).
- D4- Modules de formation des parties prenantes. Sous format Power Point.
- D5-Cadre de suivi et d'évaluation (S&E).

Tous les rapports et livrables seront soumis en format Microsoft Word (ou tout autre format modifiable approprié) ainsi qu'en version PDF.

V. LIVRABLES ET CHRONOGRAMME

La mission sera réalisée sur une période de 36 jours ouvrables répartis sur 4 mois.

Livrables	Calendrier	Jours ouvrables répartis sur 4 mois
Signature du contrat	S0	N/A
D1-Rapport et Réunion de démarrage (<i>en ligne</i>)	S0+1 semaine	3 jours à domicile
D2-1. Projet de note d'orientation sur le cadre réglementaire et institutionnel pour l'élaboration des lignes directrice D2-2. Projet de note d'orientation sur les procédures de l'inventaire national des PCB	S0+ 3 semaines	10 jours à domicile
Atelier de validation du projet de rapport sur les notes d'orientation (<i>en ligne avec le Comité d'experts</i>)	S0+4 semaines	1 jour à domicile
Rapport final des notes d'orientation	S0+5 semaines	N/A
D3. Projet de Plan de Gestion des PCB en Côte d'Ivoire	S0+9 semaines	10 jour à domicile
Atelier de validation du Plan de Gestion des PCB en Cote d'Ivoire (<i>Réunion en présentiel à Abidjan</i>)	S0+11 semaines	3 jours à Abidjan dont 1 jour de voyage Aller
D4-Modules de formation et formation des experts nationaux (<i>Atelier en présentiel à Abidjan</i>)	S0+11 semaines	3 jours à Abidjan dont 1 jour de voyage Retour
Plan de Gestion des PCB version Finale et D5-Cadre de suivi et d'évaluation	S0+ 14 semaines	6 jours à domicile
TOTAL	4 mois	36 jours ouvrables

Les activités prévues dans le cadre de ce contrat devront être réalisées sur une période de quatre (4) mois à compter de sa signature. Un total de 36 jour ouvrable est prévu pour cette période. La mission consistera principalement en un travail à distance, mais pourra inclure au moins un déplacement à Abidjan.

NB : Les frais liés aux déplacements du consultant — hôtel, billets d’avion et per diem — seront pris en charge par le projet à l’issue des négociations avec le Cabinet retenu. Les coûts liés à l’organisation des réunions/ateliers/formations seront également couverts par le projet.

VI. EXPERTISE ET QUALIFICATIONS REQUISES

Ces termes de référence visent à recruter un seul consultant, à savoir : un(e) expert(e) avec au moins 15 ans d’expérience en planification et gestion écologiquement rationnelle des POPs, spécialisé(e) dans les PCB et produits dangereux, qui assurera le rôle de Consultant principal et interlocuteur du projet. Le consultant contribuera à la consultation des parties prenantes pour l’élaboration et le test du Plan de Gestion des PCB sur le terrain, l’élaboration du guide pour l’inventaire, l’étiquetage, le transport et les spécifications technique pour le stockage des équipements. Il assurera la conception des modules de formation des experts nationaux et des autres parties prenantes.

Expériences et compétences requises du consultant

- Expérience en élaboration de plan de gestion des PCB
- Expérience avérée dans l’élaboration de lignes directrices pratiques et formation pour la mise en conformité avec la réglementation sur les PCB
- Excellente maîtrise de la conception de module de formation explicite et pratique sur l’échantillonnage et l’inventaire des PCB
- Bonne connaissance de la conception des spécifications techniques et des procédures d’acquisition pour la mise à niveau de centre de stockage des PCB

VII. CRITERES DE SELECTION DE LA MEILLEURE OFFRE

Suite à la publication de l’avis de consultation, les Cabinets de consultant qualifiés sont invités à soumettre, une proposition technique et financière. L’évaluation des offres se fera sur la base d’une analyse cumulative, selon le scénario suivant :

- L’offre est réactive/conforme/acceptable, et
- Le Cabinet de consultant a obtenu le score total le plus élevé en fonction d’un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la consultation. À cet égard, la pondération respective des propositions est la suivante :
 - a. Critères techniques: 70%
 - b. Critères financiers: 30%

Critères	Pondération	Note max.
Compétence technique (basée sur le CV, la proposition et l'entretien, si nécessaire)	70%	100
Compréhension de la portée des tâches, exhaustivité de la méthodologie/de l'approche et clarté de la proposition		25
- Au moins 15 ans d'expérience en planification et gestion écologiquement rationnelle des POPs : - Expérience en élaboration de plan de gestion des PCB - Expérience avérée dans l'élaboration de lignes directrices pratiques et formation pour la mise en conformité avec la réglementation sur les PCB - Excellente maîtrise de la conception de module de formation explicite et pratique sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB - Bonne connaissance de la conception des spécifications techniques et des procédures d'acquisition pour la mise à niveau de centre de stockage des PCB - Une spécialité dans les PCB et produits dangereux constitue un atout		45
Offre financière (offre la plus basse/offre × 100)	30%	30

VIII. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Toutes les données, rapports et livrables resteront la propriété du projet.
- Toute diffusion publique des résultats nécessitera l'approbation préalable de la Coordination du projet.

IX. BUDGET ET MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements seront effectués sur la base de la réalisation satisfaisante des livrables.

Livrables	Paiement (%)
D-1. Rapport de démarrage	25%
D-2 et D3	35%
D-4 et D-5	40%

X. COORDINATION ET RAPPORTS

Le Cabinet de consultant travaillera sous la supervision générale de la Coordinatrice du projet et l'Assistance Technique en appui au projet, en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'Environnement. Les documents élaborés seront soumis à l'examen de la Coordination du Projet et l'ONUDI.

XI. SOUMISSION DE L'OFFRE

Les candidats intéressés doivent soumettre :

- Proposition technique décrivant la méthodologie, l'approche et CV de l'expertise
- Proposition financière
- CV de l'expert unique proposé
- Historique des missions similaires, y compris des références

Les propositions doivent être soumises en français et par voie électronique à la coordination du projet, UNIQUEMENT à l'adresse électronique suivante : pcbci@yahoo.com au plus tard **le jeudi 05 Novembre 2026**, en indiquant clairement dans l'objet du message : “ **RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE PCB POUR LE PROJET PCB COTE D'IVOIRE**”.

Pour toute information ou clarification supplémentaire, veuillez contacter Mme Houphouet, Coordonnatrice du projet, à l'adresse téléphonique suivante : **002250584373799**.